

Rapport d'orientation budgétaire 2020

Comme le prévoit l'article L. 2312-1 du CGCT, dans les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 10 000 habitants, il doit être présenté devant l'assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, la structure et la gestion de la dette, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport doit également préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport donne lieu à un débat de l'assemblée délibérante, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération.

Sommaire :

- I- Bilan financier**
- II- Bilan d'activité**
- III- Revue de presse**
- IV- L'année 2019 en quelques chiffres**

I- BILAN FINANCIER

A- La section de fonctionnement

1- Les ressources du CFMEL :

Le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux étant un syndicat mixte, la quasi-totalité de ses ressources de fonctionnement provient de ses adhérents : communes, établissements publics, Conseil Départemental de l'Hérault.

Le taux de cotisation des communes et des communautés de communes adhérentes au CFMEL est fonction du taux d'évolution de la DGF. Or celui-ci n'augmentant plus depuis 2011, les cotisations au Centre restent inchangées. Néanmoins le CFMEL peut compter sur une démographie positive permettant une augmentation du produit des cotisations des communes et EPCI chaque année.

Les autres ressources de fonctionnement du CFMEL sont les « produits divers de gestion courante ». Il s'agit de la participation de l'EPTB Vidourle pour l'utilisation du photocopieur et de la machine à affranchir du CFMEL, ainsi que les mémoires en contentieux pour lesquels il est demandé aux communes une participation de 500 €.

Entre 2014 et 2019, **les recettes réelles de fonctionnement du CFMEL sont globalement restées stables**. Le produit des cotisations des membres qui représentent 98% des recettes réelles de fonctionnement est en augmentation de +1.2 % en 2019 grâce à la dynamique « population » compensant ainsi partiellement la baisse enregistrée en 2017 du fait de la diminution de la participation du Département et de la perte de la subvention de Mairie 2000.

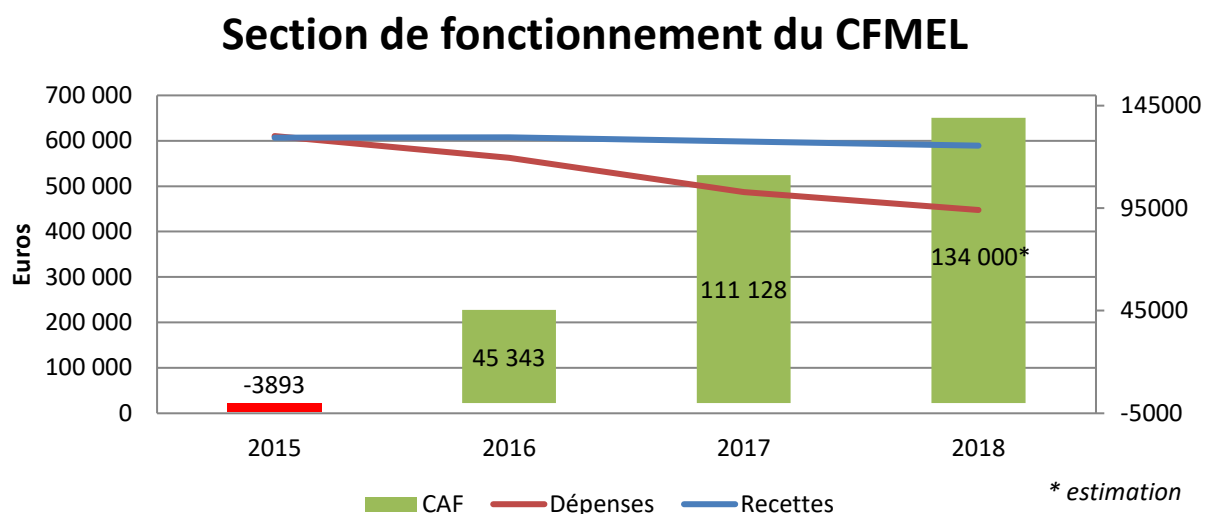
2- Les charges du CFMEL :

Le CFMEL étant un organisme de formation et d'assistance juridique, les postes de dépenses les plus importants sont logiquement : la masse salariale, les frais de documentation et les frais d'organisation des réunions.

- Les charges de personnel (chapitre 012) **ont sensiblement baissé** entre 2014 et 2019 (-19,8 %). En 2019, la part des charges de personnel représente 64% des dépenses réelles de fonctionnement en baisse de 10% par rapport à 2014.
- Les charges générales (chapitre 011) **baissent** entre 2015 et 2019 alors que le centre a augmenté ses prestations (passage d'une moyenne de 30 réunions par an à 50). Des économies ont été réalisées sur le poste « intervenants extérieurs » dont le coût d'intervention a été encadré par délibération mais aussi grâce à des intervenants « bénévoles » issus de partenariats mis en œuvre par le CFMEL avec par exemple le Centre de Gestion.
- Les autres charges qui représentent 2.9 % des dépenses réelles totales sont stables sur l'année.

3- La capacité d'autofinancement brute :

La capacité d'autofinancement brute (CAF brute) est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.



- La section de fonctionnement du CFMEL reste excédentaire, cela est dû à une maîtrise des frais de fonctionnement du centre et à une baisse de la masse salariale.

- Comme évoqué lors du DOB précédent, 2018 a vu une **diminution des recettes** (arrêt de la subvention de mairie 2000), et également une diminution des dépenses de fonctionnement. Cette situation reste temporaire car, comme évoqué lors du précédent comité, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux va procéder au recrutement d'un agent de catégorie B début 2019. Cet agent va venir en renfort sur le traitement des questions juridiques ainsi que sur la comptabilité. L'idée étant de libérer du temps aux cadres afin qu'ils aient plus de disponibilité pour organiser et élaborer les formations de 2019 et 2020.

B- La section d'investissement

1- Les dépenses d'investissement :

Le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a, contrairement à une commune ou un EPCI, peu de dépenses d'investissement. Celles-ci consistent à un renouvellement régulier du matériel informatique et bureautique, ainsi qu'à l'achat d'un véhicule de service (le dernier en date étant une Citroën C3 en 2016).

Il y a eu en 2018, 10 200 € dépenses d'investissement, soit un peu plus du double qu'en 2017 (4 997 € en 2017). Cela s'explique par la refonte du site internet ainsi que la nouvelle charte graphique développée en cours d'années (voir infra).

2- Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont le FCTVA et la dotation aux amortissements, et le virement de la section de fonctionnement.

C-Structure et gestion de la dette

Le Centre de Formation des Maires et des Elus Locaux n'a plus de contrat d'emprunt en cours. Le précédent emprunt a été entièrement remboursé en 2017.

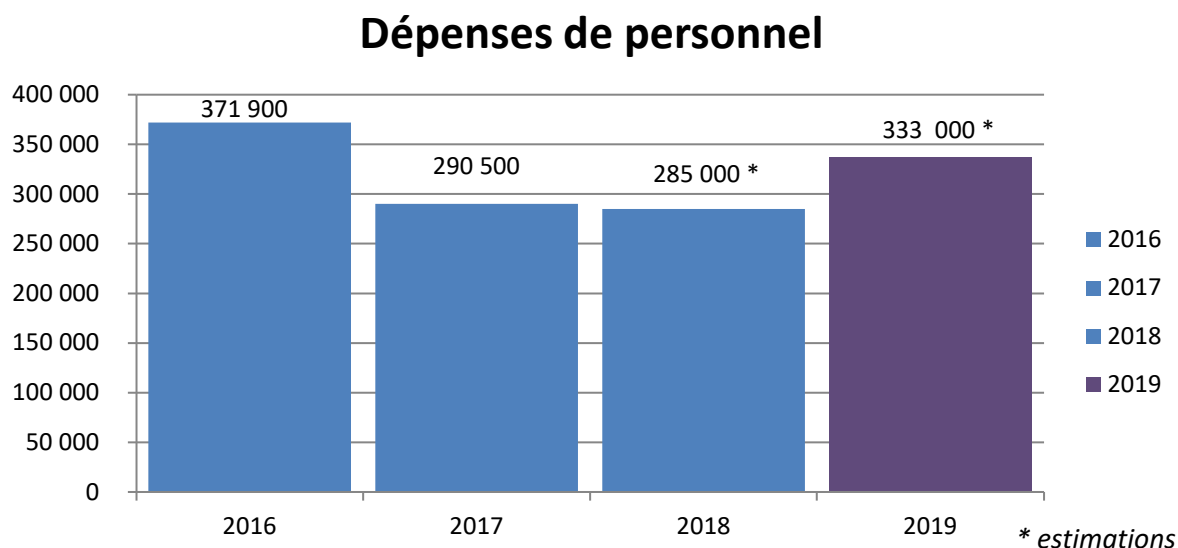
Le CFMEL a également souscrit par sécurité une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon. En effet, les cotisations au CFMEL n'arrivent qu'après le vote du budget dans chaque commune membre créant ainsi les années précédentes un décalage en trésorerie. Les cotisations 2018 ayant été liquidées tôt, cette ligne d'un montant de 120 000 n'a pas encore fait l'objet d'un tirage.

Prêteur	Montant de la ligne	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 31/12/2018
			Intérêts et frais d'interventions (2017 + 2018)	Capital	
Caisse d'Epargne LR	120 000	0	650		0

- Le Centre de formation est donc une structure qui n'est plus endettée, avec des frais financiers très faibles. De plus, la capacité en trésorerie du centre étant en augmentation, le recours à une ligne de trésorerie devrait être moins systématique, avec pour conséquence une diminution des frais financiers.

D-Les dépenses de personnel

1- L'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel



- . La hausse des frais de personnel constatée entre 2018 et 2019 (+2.2%) ne reflète pas la situation future de ce chapitre. En effet, l'année 2019 est atypique à plusieurs niveaux : le poste budgétaire créé en catégorie B a été effectif au 22/05/2019. Le départ d'un agent de catégorie A le 15/04/2019 n'a été pourvu budgétairement que le 01/10/2019 ; enfin, un agent de catégorie C, en congé maladie ordinaire, a été en demi traitement sur

- Après une baisse conséquente suite au départ en retraite de l'ancien directeur du CFMEL courant 2016, on peut constater que les dépenses de personnel CFMEL sont maîtrisées, avec même une légère baisse entre 2018 et 2017.
- Une augmentation est prévue en 2019 pour tenir compte du recrutement d'un nouvel agent ainsi que des avancements.

2- La rémunération du personnel du CFMEL

- Le régime indemnitaire des agents du CFMEL est désormais encadré par une délibération du 29 juin 2017 suite à la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP). L'entrée en vigueur du RIFSEEP a été l'occasion de revaloriser le régime indemnitaire mensuel des deux agents de catégorie C. Il a également été décidé de mettre en place la seconde part du RIFSEEP, le CIA (complément indemnitaire annuel) qui conformément à la délibération sera versé semestriellement (juin et novembre). Dans un souci d'égalité et afin que cela soit d'autant plus bénéfique aux catégories C, le montant de ce CIA est identique pour tous les agents.
- Aucun agent du CFMEL ne bénéficie d'avantage en nature.
- Les avantages dont bénéficient les agents du CFMEL sont l'adhésion au Comité d'œuvre sociale (COS) du CDG 34, l'accès au restaurant administratif du Conseil départemental ou des Chèques déjeuners (50% de participation de la part de l'employeur). Chaque agent a donc le choix entre une des deux propositions.
Le Centre de formation a également mis en place en 2013 la participation de l'employeur à la mutuelle comme prévue par le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011.
- Concernant la durée du temps de travail, celle-ci est conformément au décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 de 35h par semaine soit 1607 heures par an. A noter que tous les agents du CFMEL sont à temps complet.

II- BILAN D'ACTIVITÉ

A-Les adhérents du CFMEL

Le nombre de communes adhérentes au CFMEL est de **340**.

- Répartition des communes par strates :

<i>Nb Habitants</i>	<i>Nb Adhérents</i>
1 à 499	156
500 à 999	56
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	14
10 000 et plus	8
TOTAL	340

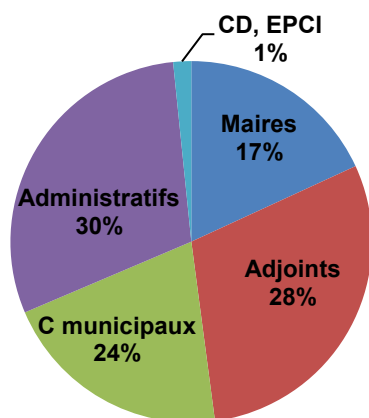
- Nombre d'établissements publics locaux adhérents : **11** au 31/12/2018.
- Le dernier adhérent en date est le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc a adhéré au CFMEL au 1^{er} juillet 2017.

B-La mission de formation des élus

Au cours de l'année 2018 le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault. **49** réunions ou sessions de formation (**51** en 2017, **46** en 2016).

Ces actions ont permis de réunir **1522 personnes** (1388 personnes en 2017, 1296 en 2016), soit une **augmentation de 20 % en deux ans**, dans une période (deuxième partie du mandat), où le nombre de participants aux formations avait traditionnellement tendance à diminuer.

Ces participants se répartissent de la façon suivante :

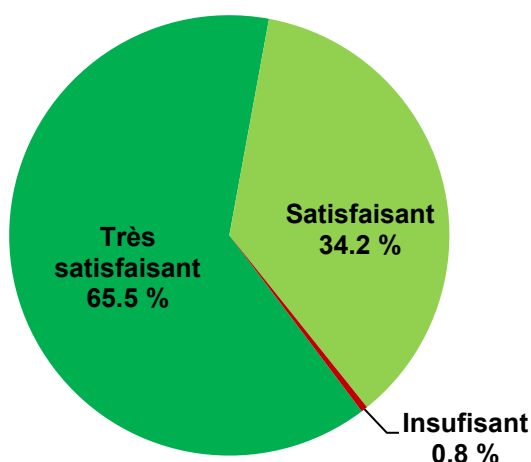


1- Actions de formations réalisées en 2018

Intitulés	Nb de journées	Nb de participants	Intervenants
Sécurité et administration numérique : Actualités et obligations numériques	4	79	M. P. BONNAUD, CFMEL Les services de COGITIS M. T. ROLLAND, Mairie de Palavas
Loi de Finances pour 2018 Prélèvement à la source	8	261	M. V. GUEVARA, CFMEL Les services de la DDFIP de l'Hérault
Les réformes de l'Etat civil	4	181	Mme S. VAN MIGOM, CFMEL M. P. DENIER, Avocat général de la Cour d'appel de Montpellier
L'actualité des marchés publics et L'application de la réforme aux MAPA	4	140	Mme S. VAN MIGOM, CFMEL
Agir sur l'urbanisation illégale : Quels leviers d'action ?	5	200	M. V. GUEVARA, CFMEL Les services du SIEL Les services de la DDTM 34
Prévention et gestion des contentieux	4	91	Mme S. VAN MIGOM, CFMEL M. G. MERLAND, UM UFR Droit
Législation funéraire : gestion du Cimetière et des concessions	4	206	M. P. BONNAUD, CFMEL; Mme G. VICART, Mairie de Montpellier
Mettre en œuvre l'administration numérique : dématérialisation, RGPD	4	124	M. P. BONNAUD, CFMEL Les services de COGITIS M. T. ROLLAND, Mairie de Palavas
Les relations entre communes et associations	4	113	Mme S. VAN MIGOM, CFMEL M. V. GUEVARA, CFMEL
Commune et EPCI gestionnaires de la biodiversité	4	47	Mme S. VAN MIGOM, CFMEL Les services de l'AFB, de la DDTM et du CENLR
Les modalités d'intervention de la Caisse d'allocations familiales	4	80*	M. V. GUEVARA, CFMEL Les services de la CAF de l'Hérault
TOTAL :	49	1522	<i>*estimation</i>

2- Taux de satisfaction des formations organisées en 2018

Il est distribué un questionnaire de satisfaction lors des réunions de formation afin de les rendre encore plus pertinentes. Le taux de réponse à ce questionnaire est de 70 %. Il fait ressortir un **taux de satisfaction de 99.2 %** (dont 65.5 % « très satisfaisant ») et seulement 0.8 % de « non satisfait ».



3- Actions de formation prévues en 2019

Le Centre propose un calendrier de formation trimestriel. Les membres reçoivent chaque début de trimestre un calendrier avec la totalité des formations pour les trois mois suivants.

Les formations prévues au premier trimestre :

- « *Actualités des finances publiques : loi de finances pour 2018 ; la TVA appliquée aux collectivités* » avec M. Vincent Guevara, CFMEL, les services de la DDFIP
- « *La réforme des listes électorales* » avec M. Philippe Bonnaud CFMEL, Madame Villadomat Mairie de Saint-Estève (66).
- « *Soutenir l'agriculture locale* » avec Mme Sophie Van Migom, CFMEL, la Chambre d'agriculture de l'Hérault
- « *Le fonctionnement des institutions européennes* », avec M. Vincent Guevara, CFMEL, la Maison de l'Europe

Les formations spécifiques grandes collectivités:

Une analyse de la fréquentation des participants fait apparaître que les collectivités de plus de 10 000 habitants participent très peu compte tenu de leur cotisation versée au CFMEL. C'est donc pour cela que des formations à la carte ont été proposées à ces communes.

La commune de **La Grande-Motte** a souhaité recourir à cette offre de formation supplémentaire, 3 formations spécifiques ont donc été organisées au cours de l'année 2018, avec un taux de satisfaction de 100%.

C- Les activités de publication/assistance/contentieux

1. Les publications du CFMEL :

Espace infos :

Chaque mois, le CFMEL publie sa lettre d'information « *Espace infos* ». Cette publication se compose d'un article détaillé sur l'actualité juridique (il s'agit du « *dossier du mois* »), des textes publiés au Journal Officiel, de la jurisprudence et des questions parlementaires. On peut également y trouver l'actualité du CFMEL, et un focus sur des sites internet pouvant intéresser nos membres. Cette publication de 12 pages est envoyée à toutes nos collectivités membres ainsi qu'aux personnes souhaitant la recevoir (inscription en formation ou via la newsletter du site), soit une diffusion à un peu plus de 1 000 personnes par numéro.

Spécial budget :

Au premier trimestre de chaque année, le CFMEL conçoit et réalise la brochure « Spécial budget ». Cette brochure très détaillée, agrège toutes les informations nécessaires au vote du budget. On peut donc y retrouver toutes les dispositions anciennes et nouvelles introduites par les lois de Finances successives.

2. Activités de conseils juridiques:

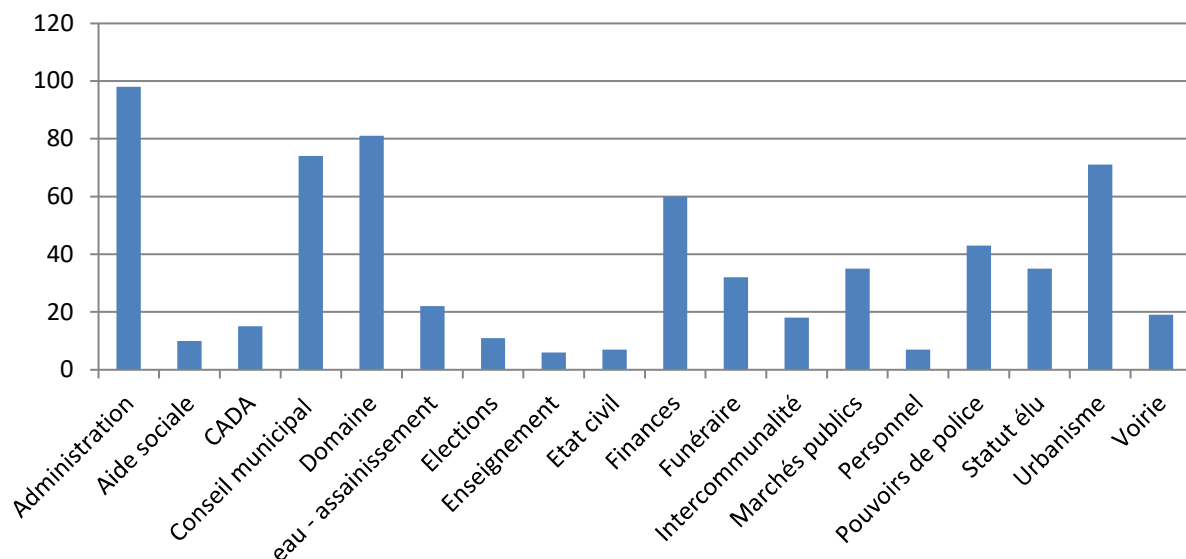
Grâce à une permanence téléphonique continue, cette mission du CFMEL permet aux élus et aux administratifs d'obtenir les réponses aux questions qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes. Les réponses à ces questions, qui sont données rapidement (immédiatement ou dans la semaine suivante selon la difficulté du dossier) sont généralement accompagnées de l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Chaque jour, les réponses apportées aux appels téléphoniques et aux courriels impliquent une bonne connaissance de l'actualité juridique, le fonds documentaire acquis par le CFMEL

(LexisNexis Public, Dalloz, les publications des éditions Le Moniteur...) permet d'accélérer l'expertise et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

644 conseils juridiques ont été donnés en 2017, les chiffres 2018 sont en cours de compilation.

Pour rappel la répartition des conseils de 2017 :



3. Mémoires contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de collaboration important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable et les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

- **10 dossiers sont en cours en 2018 (4 de plus qu'en 2017).**

D- Présence au Salon des Maires de l'Hérault

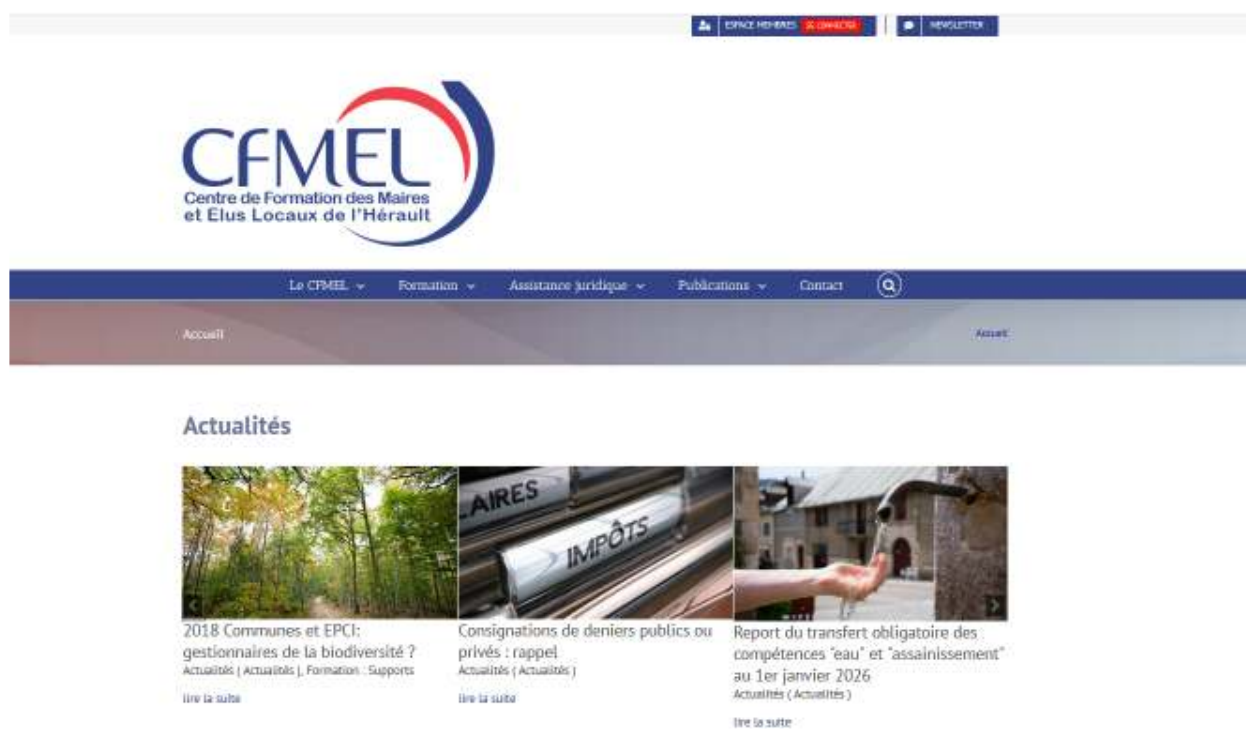


Le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux était présent lors du Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs publics de l'Hérault qui s'est tenu à Béziers le 4 octobre dernier. Ce fut l'occasion de nouer des contacts avec des élus ne connaissant pas encore l'action du centre, mais également avec de potentiels partenaires de formation.

E- Le nouveau site internet cfmel.fr

Soucieux de fournir à ses membres des outils juridiques permettant de compléter son offre de formation et de mutualiser ses ressources, nous avons au cours de l'année 2018, travaillé sur une refonte de notre site internet. Le nouveau site est en ligne depuis début novembre avec une navigation plus ergonomique et une charte graphique modernisée.

Sont désormais mis en avant une rubrique actualité qui permet de retrouver les principaux textes récemment entrés en vigueur ainsi que le calendrier de formation :



Une rubrique « Le CFMEL » permet à tout un chacun de découvrir notre structure.

La rubrique formation offre la possibilité de s'inscrire en ligne, ainsi que de consulter et de télécharger les documents de formation du trimestre en cours et des trimestres précédents.

Désormais sont également proposés à nos membres des « bonus » de formation (modèles, documents, études...) afin de compléter chaque formation.

L'onglet assistance juridique permet comme auparavant de retrouver un grand nombre de publication juridiques :

Des fiches pratiques sur les marchés publics, l'urbanisme ou encore les pouvoirs de police ou l'administration générale. Ces fiches proposent un récapitulatif complet des textes et de la jurisprudence pour un sujet donné.

Sont également publiées régulièrement des réponses ministérielles ainsi que des réponses aux questions récurrentes que se posent les élus et gestionnaires des collectivités.

Il est également possible de consulter en ligne « Espace info » et la brochure annuelle « Spécial Budget ».



Découvrez l'espace infos du mois en ligne :



III- REVUE DE PRESSE

En 2018, 14 articles ont été publiés dans Midi Libre, en voici quelques exemples :

Bédarieux Les maires de l'Hérault se forment

Le centre de formation des maires et élus locaux de l'Hérault s'est récemment déplacé à Bédarieux pour une réunion sur l'actualité de la loi de finances et sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Une soixantaine d'élus des communes de Grand Orb et de techniciens municipaux ont participé à cette formation qui leur permet de se tenir à jour des évolutions administratives des collectivités.

Le président du centre de formation et maire de Péret, Christian Bilhauc, avait fait le déplacement. Il a introduit la rencontre soulevant les difficultés rencontrées par certaines communes avec les services de la Direction départementale des territoires et de la mer, service de l'État notamment en charge du droit du sol et de l'urbanisme.

Il a ensuite laissé la parole à Vincent Guevara, juriste au CFMEL, et à deux cadres de la direction départementale des finan-



■ Les intervenants.

ces publiques, M^{me} Rabreau et M. Lebrun, qui ont pu donner des clés aux élus locaux sur les enjeux des nouvelles dispositions de la loi de finances 2018, ses conséquences pour les collectivités locales, mais aussi sur la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu qui doit entrer en application au 1^{er} janvier 2019.

Comme à son habitude, le CFMEL a proposé cette formation au plus proche des élus locaux, sur leur territoire. La rencontre, accueillie par la ville de Bédarieux, a été fort appréciée par les participants.

ML Béziers 05 03 18

Saint-Martin-de-Londres Formation des élus pour endiguer la cabanisation

De nombreuses communes de l'Hérault sont confrontées à une urbanisation illégale. Afin d'endiguer ce phénomène, les services du CFMEL (centre de formation des maires et élus locaux) ont organisé une formation intitulée "Agir sur l'urbanisation illégale".

Les différents leviers d'actions pour prévenir et résorber ces pratiques ont été présentés par Madame Fabrega, du Syndicat mixte des étangs littoraux, Madame Dupuy du Conseil départemental de l'Hérault, ainsi que par les services de la DDTM34 (Direction départementale des ter-



■ Les intervenants ont pu répondre aux questions des élus.

ritoire et de la mer de l'Hérault), avec l'appui du CFMEL. Cette formation a permis de réunir, pendant près de 6 heu-

res, une cinquantaine d'auditeurs constitués d'élus ou de personnels des services urbanisme des collectivités.

► [Lien vers l'article](#) Midi Libre | 06/04/17/23/31

Midi Libre Montpellier 24/05/18

Montbazin À l'école des élus héraultais



■ 32 élus héraultais sur les bancs de l'école.

Mardi dernier, la salle Occitane avait été transformée en salle de classe. Une trentaine d'élus de toutes les communes de l'Hérault sont venus à Montbazin suivre une journée de formation sur le thème des relations entre communes et associations, tout un programme...

Ces journées sont régulièrement organisées par le CFMEL (Centre de Formation des Maîtres et Elus Locaux) de l'Hérault et animées par les trois formations de ce syndicat départemental. ► [On découvre 50 journées de formation par an et ce toutes dans tout le département. À venir d'une trentaine de stagiaires par année, en forme ouverte 1 000 élus chaque année](#), explique Vincent Guevara, l'animateur de la journée avec sa collègue Sophie Van Migon. Et qu'en pensez-vous à l'écou-

■ **BRADERIE CARITATIVE** Samedi 23 et dimanche 24, de 9h à 18h, l'association Espoir pour un Enfant organise une grande braderie à la salle polyvalente. Vêtements, jouets, puériculture, bric-à-brac : la recette de la braderie servira à financer et aux soins des enfants d'Espoir.

M L Sète 22/10/2018

Puisserguier Quelques réflexions sur l'organisation des services de l'état civil

Une session de formation des élus et des agents de la commune organisée par le CFMEL s'est tenue à Puisserguier sur le thème des réflexions de l'état civil : les nouvelles compétences des offices de l'état civil. Le programme de cette animation spécialisée a été présenté par Sophie Van Migon, juriste. Pierre Lhuquet, avocat général à la cour d'appel de Montpellier, est lui aussi intervenu sur les réflexions de l'état civil avec, notamment, les modifications comme le changement de prénom, le changement de nom pour motif légitime et le changement de sexe dans les actes de l'état civil, de même que les transferts de la compétence à la direction juriste de la mairie après avoir consacré aux nouvelles compétences de l'office



■ Une assemblée attentive sur les nouvelles compétences.

de l'état civil avec le Pacte enregistré, célébration, mariage, dissolution, les procédures de rectification d'erreur matérielle, l'acte de l'élargissement des données de l'état civil.

Le centre de formation des élus et des agents est une structure autonome au service des élus pour la formation et l'anim-

ation juridique des communes. Ces actions sont destinées aux élus et agents d'acteurs locaux impliqués dans des domaines spécifiques pratiques qui évoluent sans cesse. L'objectif a été atteint lors de cette matinée grâce au professionnalisme des intervenants et les nombreuses questions posées par l'assistance.

ML Béziers 04 03 18

Villemagne-l'Argentière Les maires en formation ont pu débattre de la législation funéraire

Aussi dernier, le maire Luc Solles recevait dans la salle polyvalente Marcel-Rouges bon nombre de maires, élus locaux et des secrétaires généraux sur le thème de la législation funéraire dans le cadre du CFMEL, le centre de formation des maires et des élus locaux. Après un discours de bienvenue, Philippe Boreman, chargé de mission, et Sophie Van Migon, juriste présentaient la formation. Gilda Vicari, responsable d'administration des cimetières de la Ville de Montpellier, était l'intervenante de cette réunion. Un débat, sous forme de questions réponses, débutait avec



■ Une assistance attentive a abordé 17 thèmes relatifs au sujet.

pas moins de 17 thèmes relatifs au sujet dans une ambiance studieuse.

en la matière, le droit à la sépulture, les terrains communs, la prise en charge des personnes sans ressources suffisantes, les cimetières confessionnels, etc.

Une grande réflexion a été engagée sur les concessions avec leur création, superficie, leur durée autorisée, tarif, transmission, renouvellement, échéance des reprises des concessions temporaires et des perpétuelles en abandon, leur rétrocession, cession ainsi que la novatio des reprises par les communes.

Un verre de l'amitié a clos cette session éducative et formatrice.

Midi Libre Béziers 23 06 2018

IV- L'ANNÉE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

ADHERENTS

Nombre de communes adhérentes	340
Nombre d'établissements publics locaux	11

BUDGET PREVISIONNEL 2018

Fonctionnement	771 000 euros
Investissement	44 300 euros

FORMATION DES ELUS

Nombre de réunions organisées	49
Nombre de participants	1522
Taux de satisfaction des formations	99.2 %

INFORMATION DES ELUS

Nb d'espaces infos diffusés	11 000
Nb d'espaces infos publiés	11
Nb de brochure « Spécial budget » diffusées	1 000

ACTIVITES CONTENTIEUX ET CONSEILS

Nb de conseils juridiques	Données en cours de collecte
Dossiers contentieux en cours	10

EFFECTIF DU CFMEL

Nombre d'agents	5
Structure d'emploi :	3 agents catégorie A 0 agent catégorie B 2 agents catégorie C

